

Procès-verbal du conseil municipal du 15 septembre 2022

L'an deux mil vingt deux, le quinze septembre à 20 h 30 le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. BECHET Raymond par suite de la convocation faite par M. Le Maire le huit septembre.

Présents :

BECHET Raymond,
PASSAYS Jean,
SALLÉ Éric,
PARIS Nelly,

LECHEVALIER Loïc
PICOT Jacques

HAVARD Carine,
ROULLEAUX Annie,

CLOUARD Johan,
DESGRIPPES Marie-Claire,
MONTECOT Pascal,
COTTON Colette,

Secrétaire de séance : SALLÉ Éric

Absents excusés :

SILANDRE Odile,

BOULLÉ Emmanuel,

EASTWOOD Anne,

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30 et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

2022-42	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 août 2022
	Point financier avec Mme HUS-ROUSSEL
	Programmation des travaux 2023/2024/2025
	Organisation du repas annuel des cheveux blancs
	Questions diverses



2022-42- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 août 2022

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-15

Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance qui s'est tenu le 4 août 2022 a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Jean Passays.

Il convient à ce titre que les membres du conseil municipal le valident ou demandent à le modifier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

➤ Valide le procès-verbal du conseil municipal du 4 août 2022

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.



Point financier avec Mme Hus Roussel

Mme Hus-Roussel Stéphanie, conseillère aux décideurs locaux, a présenté à l'assemblée le document de valorisation du compte de gestion 2021 de la commune.

Les membres du conseil ont pu poser leurs questions sur la situation financière de la commune.



Programmation des travaux 2023 / 2024 / 2025

Les travaux souhaités par l'assemblée seraient à prioriser afin d'avoir un ordre de marche, faire les demandes de plans, de subventions, de devis aux entreprises, préparer les budgets....

Le conseil municipal propose le tableau suivant :

2023	2024	2025
Voirie communale	Voirie communale	Voirie communale
Terrain multisports Terrain pétanque Bancs et tables		
Adressage		
Chemin autour du bourg – partie côté patronage		Chemin autour du bourg – partie côté lagunage
Rénovation éclairage public du lotissement des sources	MAM	
Maison médicale	Maison du 107 RN	Salle polyvalente
Logement boulangerie	Chambres du resto	
Toiture maison Accadbled		
Aire camping-car		
Aménagement terrain lavoir		
Clôture de l'aire de jeux		

Maison du 107 : il convient de trouver un autre emplacement pour le matériel du dentiste.

Aménagement du bourg : un contact avec la communauté doit avoir lieu pour le réseau d'assainissement

Terrain et bâtiment des granges : un contact va être pris avec la Société Âges et vie

Bibliothèque : un rideau va être posé à l'escalier pour éviter la déperdition de chaleur.

Salle polyvalente : la commission des travaux est invitée à aller voir la salle de Bion. Une date est à définir avec un samedi de préférence.



Organisation du repas annuel des cheveux blancs

La prestation sera effectuée par Les Viandes Fermières.

Le menu choisi par la commission est le suivant = Cassolette de boudin blanc aux morilles, paleron braisé sauce vin rouge, pomme de terre vapeur et tomate provençale, trilogie de fromages et gâteau miroir passion/cassis.

- Préparation de la table le samedi à 14 heures avec Marie-Claire, Eric, Francine, Colette, Nelly, Jacques
- Service du dimanche 16 octobre : Jacques et Annick, Eric et Francine, Marie-Claire, Carine H et Nelly. Arrivée du traiteur à 10 h 30 le dimanche.
- La distribution des colis aux personnes qui sont en maison de retraite et ceux qui sont à domicile sera effectuée par Raymond Bechet, Johan, Nelly, Pascal et Carine T.



Affaires diverses

Pompe à eau du cimetière : le devis de la STGS de 1 454,24 € pour un nouveau branchement est présenté et accepté.

Illuminations : en raison de l'absence de la nacelle communautaire des devis ont été demandés à l'entreprise Loir (fournisseur des décors) et une entreprise de location de nacelle.

Le devis de l'entreprise Loir est à 1680 € TTC pour 8 heures de pose et dépose par leur personnel et leur nacelle.

Location d'une nacelle : 3 jours en novembre = 534,60 € et 2 jours en janvier = 356,40 soit 891 € plus remplissage du réservoir.

Étant donné que le personnel technique a l'habilitation pour l'utilisation d'une nacelle, le conseil municipal fait le choix de la location.

Éclairage public : en 2012 l'assemblée avait décidé que l'éclairage serait entièrement éteint de 23 h à 6 h le matin, sauf les vendredi et samedi où l'extinction commencerait à minuit.

En raison du contexte économique, les membres du conseil proposent de modifier ces horaires et de diminuer d'une heure le matin soit 22 h en semaine et 23 h le weekend et à 6 h 30 le matin.

Le conseil municipal valide cette modification des horaires d'éclairage public.

Bulletin municipal : Une commission va se réunir pour travailler sur la rédaction le mercredi 5 octobre à 16 heures.

Le Forum du Mortainais organise des portes ouvertes le vendredi 30 septembre de 15 h à 19 h et samedi 1^{er} octobre de 10 h à 13 h. Tout le monde y est invité

Terrain multisports : le bornage aura lieu le vendredi 14 octobre.

Un filet de 24 mètres sur 5 m de haut est à 4500 € HT fourniture et pose. Les devis complémentaires ne sont pas reçus. La demande de subvention ne pourra être déposée qu'en 2023.

Dossier boulangerie : une situation des travaux est présentée par Jean Passays. Enedis intervient le 11 octobre. Le géomètre est venu.

Terrain anciennement Barré : accord sur le prix avec M. et Mme Hill. La délibération a été transmise à Me Turczell.

Dossier JOUBIN : date de rendez-vous non fixé à ce jour

Une gerbe de fleurs a été offerte pour le **décès** de Mme Bonenfant

Les travaux au pont du **moulin foulon** par l'entreprise Mongodin sont terminés

La nouvelle allée du **cimetière** a été réalisée.

Chemin les haies, l'entreprise Mongodin va réaliser des réparations

Une réunion de la **commission voirie** a été organisée aux haies avec les riverains et M. Huard de l'agence technique Sud Manche pour résoudre le problème d'inondations de juin dernier.

Une **commission voirie** aura lieu le samedi 1^{er} octobre à 9 heures pour établir un tableau de priorité des travaux à réaliser sur la voirie.

La **cérémonie des vœux** est fixée au vendredi 13 janvier à 20 heures.

Compte rendu de la visite de contrôle des **ponts** : celui qui se trouve après l'auberge à la Fosse Arthur est à surveiller.

RDV avec communauté (service tourisme) le lundi 3 octobre à 9 h 30 pour **l'aire de camping-car**

Travaux sur le réseau **assainissement** le lundi 26 septembre pour remettre en état le poste de refoulement du Soleil Levant.

Modification du **règlement du lotissement des écoles** : dossier déposé le 24 août.

Antenne téléphonique : Le pylône est monté mais il manque du matériel pour l'allumage du site. Fin de travaux prévu fin septembre, raccordement énergie courant du mois de novembre, donc un allumage est prévu fin novembre.

Propositions de la commission adresse :

- Axe entre agglomération et limite Rouellé (D907) = Route de Rouellé

- Agglomération : on ne change rien
- Axe entre cimetièrre et la chatouillette = on maintient « Route de la Fosse Arthour ».
- Entre la route de la fosse arthour et le lieudit La Fosse = Impasse des Rochers
- Entre la route de la fosse arthour et l'If = Route de l'If
- Lieudit Le Bois Plein = Impasse du Bois Plein ou Impasse de la pépinière. Le conseil choisit Impasse du Bois Plein
- Entre route de la Guérotière et la route du clos Bizot = Route de la Brossardière
- Pour le lieudit « La Salle », Emmanuel propose que ce soit impasse de la Salle au lieu de la rue de l'église. Comme il s'agit d'une voie privée, la réglementation applicable sera étudiée
- Tous les lieudits ont été vus pour définir s'ils étaient en « impasse » ou sur une route.
- Il restera à nommer les chemins de randonnée

À la suite, le tableau complété sera transmis au chargé de mission adresse, à St Lô pour avis.

Compte rendu réunion syndicat scolaire du 14 septembre. La personne gérant la cantine a été remplacée avec un contrat identique à la personne de l'année scolaire dernière.

Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire et adjoints

De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 5000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

- Devis BELLANGER de 1263,60 € TTC pour le bornage Coquelin
- Devis Signaux Girod de 271.96 € TTC pour la fourniture de peinture pour du marquage au sol et un panneau directionnel pour la réserve incendie.



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

**COMMUNE DE SAINT GEORGES DE ROUELLEY
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 septembre 2022**

N° délibérations	Objet de la délibération	N° page
2022-42	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 août 2022	2022-22
	Point financier avec Mme Hus Roussel	2022-22v
	Programmation des travaux 2023 / 2024 / 2025	2022-22v
	Organisation du repas annuel des cheveux blancs	2022-22v
	Affaires diverses	2022-22v

La séance est levée à 23 h 30.

Signature du Maire	Signature du Secrétaire de Séance
	